

Compte rendu du C.T.L. du 15 octobre 2014

Lecture des déclarations liminaires par les organisations syndicales (voir celle de FO DGFIP 84 en annexe).

L'instance a été interrompue par l'arrivée de Pierre GABERT, maire de Pernes les Fontaines et de ses élus, venus évoquer la fusion des trésoreries de Pernes et Monteux à l'ordre du jour de ce CTL. Le président de séance, notre Directeur, a refusé de poursuivre en leur présence, et a reçu cette délégation dans son bureau. Les organisations syndicales n'ont pas été autorisées à assister au débat, et sont restées à la porte du bureau, fermée à double tour pour l'occasion. Pourtant, « sa porte est toujours ouverte, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ».....sauf aujourd'hui !

Après $\frac{3}{4}$ d'heure environ, les élus sont ressortis et nous (OS uniquement) avons pu discuter avec eux.

La suppression du poste leur a été présentée par la direction comme étant la seule solution aux problèmes structurels des locaux (pas d'accès handicapés, problèmes de parking) et d'un problème récent de dégât des eaux rendant insalubres l'espace de travail et l'accueil. De plus, il leur a été précisé que tous les agents du site voulaient quitter Pernes pour rejoindre le CFP de Monteux. Notre directeur leur a aussi indiqué que l'accueil au guichet ne représentait que 4 personnes par jour en moyenne (sic !!!)

Pour Monsieur Gabert, il n'y a pas de possibilité de relogement sur la commune à ce jour. Il est attaché à ce service de proximité qu'il a d'ailleurs su conserver lors de la tentative de fermeture de ce poste en 2004. Il n'est d'ailleurs pas prêt à baisser les bras. Il tient, tout comme FO DGFIP, à maintenir ce service public de proximité aux administrés de Pernes, de St Didier, de La Roque/Pernes, du Beaucet, de Velleron !

Après nos échanges avec les élus, nous avons repris l'ordre du jour du CTL.

2 agents de Pernes étaient présents pour expliquer que la situation du poste et leurs mauvaises conditions de travail les poussaient à accepter la proposition de fusion faite par la direction.

Vos élus **FO** DGFIP 84 comprennent très bien le ressenti des agents, leur mal-être, les difficultés qu'ils rencontrent pour exercer pleinement leur mission de service public auprès des usagers. Ces 4 agents sont aussi confrontés à des problèmes en cas d'absence pour maladie, formation, ou congés et voient donc dans cette fusion la seule solution à cette situation, aggravée par la suppression d'un emploi en 2010.

Pour **FODGFIP** 84, le manque de moyens matériel et humain ne peut être pris comme prétexte à une fusion qui se traduira de fait par la fermeture d'un poste ou d'un service.

Vos élus **FO** ont donc voté contre ce projet de fusion.

Pour rappel, l'une des revendications de notre syndicat est l'abandon de la MAP qui conduit à un démantèlement des services publics de la Fonction Publique et une remise en cause du maillage territorial (voir la Résolution Générale votée lors de notre dernier congrès, disponible sur notre site national)

Pour FO DGFIP, la vraie solution au mal-être des agents, c'est l'arrêt des suppressions des emplois.

Ici le manque d'effectifs, de moyens, et le dégât des eaux de juillet ont bon dos : la fermeture de Pernes en 2015 n'est que la continuité de la tentative échouée de 2004.

C'est bien connu : quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !!!!

Vos représentants **F.O.**-DGFIP 84 :
Mireille COMPAGNAT et Catherine LOCRET